

**Versement de subvention à l'école maternelle Jules Ferry dans le cadre du Contrat Educatif Local**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Dans le cadre des actions inscrites au programme 2000 du Contrat de Ville 2000/2006 et plus particulièrement du Contrat Educatif Local, qui concernent l'Action Educative et Citoyenne, il est proposé de verser à l'école ci-dessous la subvention indiquée au titre de la délégation Enseignement.

| Bénéficiaires                       | Action   | Montant |
|-------------------------------------|--|---------|
| Ecole maternelle J. Ferry/ Rosemont | Aide à la réussite scolaire (valorisation du milieu social, insertion sociale, développement de la citoyenneté, valorisation de soi, etc.) (AEC) | 7 000 F |

Les crédits inscrits au Budget Primitif 2000 seront prélevés sur la ligne 92.824 6574.21100.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.*